

Arras, le 14 février 2019

## Mise en service de l'éclairage public sur la rocade portuaire et sur l'autoroute A16 dans le Calaisis

Le programme de remise en service de l'éclairage public des autoroutes du Calaisis entrepris par l'Etat (Direction Interdépartementale des Routes Nord) est en cours d'achèvement. Il a pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers de la route d'un secteur autoroutier à fort trafic desservant des infrastructures très importantes pour le territoire.

Il a débuté en 2016 par la réfection de 2,7km de l'A16 entre les échangeurs de Coquelles (échangeur 41) et de Calais centre (échangeur 43) avec le remplacement total du câblage électrique, la réfection ou le remplacement des mâts et l'installation d'un éclairage à LED.

Il s'est poursuivi par l'actuel chantier entrepris depuis avril 2018 qui conduira à aménager 11km de l'A16 entre les échangeurs n°41 (Coquelles) et n°49 (Marck-est) ainsi que la totalité de la rocade portuaire (sur 4km).

Ce chantier met en œuvre des techniques innovantes avec l'alimentation basse tension et des luminaires à LED. L'échangeur n°47 (à la jonction de l'A26, de l'A16 et de l'A216) a, pour sa part, été mis en service au début de l'été dernier avec des mâts autonomes à énergie solaire.

### **La mise en service**

La mise en service de l'éclairage a débuté ce lundi 11 février sur la rocade portuaire et se poursuivra par section afin que la zone concernée par les travaux soit éclairée en quasi-totalité entre le 15 et le 22 février 2019 en minimisant la gêne à l'utilisateur.

### **Le financement**

Les travaux sont financés par l'Etat (ministère des Transports) et le gouvernement britannique conformément à la convention signée dans le cadre de la mise en œuvre du Traité du Touquet.

Au total, ce sont **7 millions d'euros** qui auront été ainsi investis dans cette opération.

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite de l'aboutissement de ce chantier attendu par les acteurs du territoire qui sera de nature à améliorer de façon significative la sécurité des usagers.